



Fédération des syndicats SUD Éducation
31 rue de la Grange aux Belles, 75010 Paris
Site web : www.sudeducation.org
Mail : fede@sudeducation.org
Téléphone : 01 58 39 30 12

8 MARS 2024

Cet article a été publié le 20/02/2024

8 MARS : JOURNÉE INTERNATIONALE POUR LES DROITS DES FEMMES

SUD éducation appelle les personnels de l'Éducation nationale à se mettre massivement en grève et à participer aux mobilisations dans les départements !

Les luttes féministes ont permis de conquérir des droits. C'est pourquoi la journée du 8 mars ne se « fête » pas et n'est pas la « journée de la femme » mais bien celle de lutte pour les droits des femmes !



8 mars : Journée internationale pour les droits des femmes

**8 mars :
Journée
internationale
pour les droits
des femmes**



**SUD éducation
appelle les personnels
de l'Éducation nationale
à se mettre massivement
en grève et à participer
aux mobilisations
dans les départements !**



En 2024, les droits des femmes sont loin d'être effectifs et sont de plus en plus menacés. Les nouvelles médiations de relations sociales et la défection des gouvernants sur une partie du monde institutionnel et politique menacent la sécurité de croire et de se mobiliser auprès des victimes encore et toujours. De même, le refus de la France d'inscrire le consentement dans la définition européenne du viol et les annonces du président qui souhaite "un règlement équilibré", passent par un déni des faits et des victimes, et des femmes, montrent que les droits des femmes et des minorités de genre sont prioritairement remis en question. Il nous en faut encore beaucoup à gagner. C'est pourquoi :

Les luttes féministes ont permis de conquérir des droits. C'est pourquoi la Journée du 8 mars ne se « fête » pas et est par le « jour de la femme » mais bien celle de la lutte pour les droits des femmes !

SUD éducation • fede@sudeducation.org • www.sudeducation.org



SUD éducation

8 MARS, AESH EN GRÈVE POUR UN VRAI STATUT ET POUR L'ÉGALITÉ !

Plus de 90 % des accompagnant·es des élèves en situation de handicap sont des femmes ; ainsi, l'Éducation nationale contraint plus de 100 000 femmes à subir une précarité structurelle !

8 mars, AESH en grève pour un vrai statut et pour l'égalité !

**AESH 8 mars :
en grève,
pour un vrai statut
et pour l'égalité !**

Plus de 90 % des accompagnant·es des élèves en situation de handicap sont des femmes : ainsi, l'Éducation nationale contraint plus de 100 000 femmes à subir une précarité structurelle !

Une Éducation nationale qui ne respecte pas les femmes pendant un mois est de moins en moins respectueuse. Une telle situation est inacceptable. La contractualisation et les formes particulières imposées contraignent les AESH à des salaires souvent inférieurs au SMIC (selon le département).

Elles font partie des personnels les plus impactés par la forte inflation de ces dernières années. Les revenus insuffisamment salariaux en grande partie tous les trois mois dévalorisés et non réajustés, risquent de leur faire perdre la situation de travail et de leur faire perdre leur emploi.

Quelle est la situation de la **prime dite de pouvoir d'achat** ? Il s'agit d'un complément pour les collègues dans les situations les plus précaires que connaît le métier. Cette prime n'est pas de nature à compenser la perte de pouvoir d'achat. C'est pourquoi nous appelons à un versement de cette prime exclusive par les collègues qui seraient en congé pendant pendant non remboursés au 31 mars 2024.

Le métier d'AESH est sous-rémunéré car il est considéré comme « féminin ».

L'Éducation nationale justifie l'absence de statut par des **stéréotypes sexistes** qui nous font croire que les personnes en situation de handicap ne sont pas des professionnels. Les AESH assurent des gestes professionnels spécialisés.

Le ministère fait preuve d'un mépris non réciproque de l'État : le message est clair : une sous prime pour les non-professionnels.

Le refus de reconnaître leur métier : l'Éducation nationale refuse de reconnaître la valeur sociale et la spécialisation du travail des AESH. Pourtant, les personnels

Ca suffit le mépris ! Il est temps que le ministère abandonne ses préjugés discriminants et engage une politique volontariste pour lutter contre la précarité imposée aux professionnel·les des métiers les plus féminisés, dont les AESH.

SUD éducation • fede@sudeducation.org • www.sudeducation.org



SUD éducation

Ça suffit le mépris ! Il est temps que le ministère abandonne ses préjugés discriminants et engage une politique volontariste pour lutter contre la précarité imposée aux

professionnel·les des métiers les plus féminisés, dont les AESH.

SALAIRES : STOP AUX INÉGALITÉS !

Salaires : STOP aux inégalités !



L'éducation nationale refuse, comme les autres secteurs de la société, des mesures d'égalité salariale.

Les femmes ne doivent pas payer le prix de la maternité

Les femmes doivent être libres de choisir si elles veulent ou non être mères, et le moment de poser un bébé. Financie plus équitable car les femmes qui ont travaillé avant l'arrivée de leur enfant, 1 femme sur 2 réduit ou arrête son activité professionnelle contre 1 homme sur 4. 5 ans après la naissance d'un enfant, le revenu des femmes baisse en moyenne de 20%. Plus les femmes subissent de bas salaires, plus cette baisse est importante.

Et dans l'éducation nationale ?

11,5 % des femmes étaient à temps partiel contre 3,2 % des hommes. Les femmes sont surreprésentées parmi les bénéficiaires d'un temps partiel (ce doit être pour élever un enfant ou pour donner des soins à un proche).

Si on demandait vraiment le choix aux femmes de pouvoir travailler après la naissance ou l'adoption d'un enfant, on augmenterait le nombre de personnes en activité et qui contribuent le montant des cotisations nécessaires au financement du système de retraites.

Le temps partiel doit être choisi par les parents et non contraint par l'absence de mode de garde ou son coût trop élevé. En 2021, le taux d'emploi des femmes entre 25 et 54 ans avait été égal à celui des hommes, alors qu'il y avait eu 1,1 million de femmes de plus en activité, soit 5,5 milliards d'euros de recette pour les caisses de retraites et pour des mesures sociales.

La grève féministe du 8 mars doit mettre au jour l'absence de vraies mesures pour l'égalité salariale dans la vie des femmes.

En grève le 8 mars et le 19 mars

SUD éducation - fedu@sudeducation.org - www.sudeducation.org



Nous voulons l'autonomie financière et l'égalité, nous nous battons pour les gagner !

LE 8 MARS : GRÈVE FÉMINISTE DANS LES FACs !



Le 8 mars : grève féministe dans les facs !



Le 8 mars
grève féministe
dans les facs !

Luttons contre les violences sexistes et sexuelles, à l'université comme ailleurs !

Dans les universités, les labos, les services, les salles de cours comme dans la société, existent des rapports de domination qui conduisent à des violences et des discriminations. Là comme ailleurs, les stéréotypes favorisent un **maintien des inégalités et la perpétuation de pratiques discriminatoires voire violentes.**

De nombreux mécanismes rendent difficile l'expression de la parole pour les femmes et les personnes LGBTQIA+ victimes de violences sexistes et sexuelles dans l'ESR : la précarité, les rapports de pouvoirs qui existent au sein de l'ESR (entre une docteure et son directeur de thèse par exemple), la sur-représentation des hommes et dans les instances de direction. **Lutter contre les violences sexistes et sexuelles, c'est lutter pour les droits de toutes les femmes, c'est aussi lutter contre toutes les violences et discriminations dans nos établissements.**

Combattre les violences sexistes et sexuelles, les inégalités de genre et de sexualité s'inscrit ainsi dans une perspective plus large, intersectionnelle de lutte contre les inégalités systémiques (racisme, validisme, sexisme, classisme) et le patriarcat.

De récentes études montrent l'importance des violences sexistes et sexuelles dans le supérieur.

Selon le rapport d'avril 2023 de l'observatoire étudiant des violences sexistes et sexuelles, dans l'enseignement supérieur, 1 étudiant sur 10 déclare avoir été victime de violences sexistes et sexuelles, depuis son arrivée dans l'ESR. 1/20 déclare avoir déjà été victime de harcèlement sexuel, 2/10 a été témoin d'autres LGBTQIAphobes. Ces violences sont systémiques. Elles sont commises par d'autres étudiants mais aussi par des membres du personnel. Elles ont des conséquences importantes sur la santé et les scolarités.

Les personnels subissent également des violences sexistes et sexuelles. Le rapport d'études d'octobre 2023 *Actions pour l'égalité des établissements d'enseignement supérieur* (ANDES) et CREDES s'appuie sur une enquête OREMEIS pour dresser un état des lieux. On compte en moyenne 30 situations par établissement universitaire signalant un problème de discrimination ou d'inégalité, dont la moitié concerne des personnels. Ces signalements ont débouché dans 5% des cas sur de sanctions disciplinaires et dans 14% sur de sanctions judiciaires. Après le harcèlement moral, ces violences sont le deuxième motif des signalements. Trois quarts des faits signalés ont eu lieu sur le campus.

SUD éducation • fede@sudeducation.org • www.sudeducation.org (FR) •

éducation
Sud
Solidaires



SUD éducation

LE 8 MARS DANS LES UNIVERSITÉS : STOP À LA PRÉCARITÉ ET AUX INÉGALITÉS SALARIALES

éducation
Sud

Le 8 mars dans les universités : Stop à la précarité et aux inégalités salariales



Le 8 mars

Stop à la précarité et aux inégalités salariales

Dans l'enseignement supérieur, les femmes sont toujours les plus précaires : quelle que soient les emplois (enseignantes, chercheuses ou BIATSS) le pourcentage de contractuelles parmi les femmes est supérieur à celui des hommes, et le taux de rémunération des personnels contractuels est toujours inférieur à celui des titulaires. Il y a donc un fort enjeu social pour lutter contre la précarité, la reconversion des contractuelles qui n'est en accord à l'UE, aggrave encore cette discrimination. A côté d'ajoutent des discriminations qui s'exercent même parmi les titulaires.

Du côté des BIATSS

Le plafond de verre est persistant : faciles aux corps des ingénieurs et de recherche est très préférentiellement réservé aux hommes. au rythme actuel, l'indice d'avantage masculin de 1,20 ne devrait atteindre la valeur de 1 que dans 50 ans environ ! Il y a encore les éléments du recrutement continue offre des discriminations, par exemple 54,8% de femmes recrutées en 2023 en IS, à noter qu'il y avait 54,8% femmes candidates aux concours internes IS et seulement 40,9% reçues, l'autocensure régulièrement évoquée n'est donc pas justifiée ici.

Chez les personnels BIATSS, les femmes représentent plus des 2/3 des catégories B et C et sont sur-représentées parmi les personnels travaillant à temps partiel : situation qui s'explique par l'inégalité de partage des tâches, les femmes effectuent 72 % des tâches ménagères et 65 % des tâches parentales.

Nous n'oublions pas non plus les agents-e-s qui nettoient les universités, très majoritairement des femmes n'ont pas particulièrement estimé de la précarité dans le cadre de la sous-traitance.

Cette division genre du travail a des conséquences sur la rémunération et sur l'avancement.

Le 8 mars, tou-tes en grève : nous ne nous tairons pas !



Appel à tous les personnels à se réunir en AC mixte et non-mixte et à rejoindre les rassemblements et manifestations !

SUD éducation • fede@sudeducation.org • www.sudeducation.org 0 20 20



SUD éducation

POUR L'ÉGALITÉ RÉELLE, TOUTES ET TOUS MOBILISÉ-ES POUR LE 8 MARS ! (APPEL INTERSYNDICAL À LA GRÈVE LE 8 MARS)

🔗 [Le communiqué intersyndical \(https://solidaires.org/sinformer-et-agir/actualites-et-mobilisations/nationales/pour-legalite-reelle-toutes-et-tous-mobilisees-pour-le-8-mars-appel-intersyndical-a-la- greve-le-8-mars/\)](https://solidaires.org/sinformer-et-agir/actualites-et-mobilisations/nationales/pour-legalite-reelle-toutes-et-tous-mobilisees-pour-le-8-mars-appel-intersyndical-a-la- greve-le-8-mars/)

Nos organisations (CFDT, CGT, FSU, Solidaires, UNSA) appellent à se mobiliser y compris par la grève le 8 mars 2024.





Pour l'égalité réelle, toutes et tous mobilisé-es pour le 8 mars !

Nos organisations appellent à se mobiliser y compris par la grève le 8 mars 2024. Portons haut les couleurs de l'égalité entre les femmes et les hommes pour revendiquer une société de progrès et de justice.

Malgré les effets d'annonces gouvernementales de faire de la cause des femmes la grande cause du quinquennat, les inégalités persistent dans le travail, dans les foyers et dans la société.

Les inégalités salariales et de carrières ne diminuent pas ou très peu. Les femmes perçoivent 1/4 de salaire de moins que les hommes et à la retraite l'écart des pensions se creuse à hauteur de 40 %. C'est comme si les femmes travaillaient tous les jours à 15h40. Elles sont 58 % à être payées au SMIC et y restent plus longtemps. Alors qu'elles sont plus diplômées que les hommes, elles ne sont que 39 % à occuper des emplois de cadres. Les métiers à prédominance féminine sont dévalorisés et mal rémunérés. L'index dit « Pénicaud » doit être amélioré et cet outil ne doit pas remplacer les accords et les plans d'action dans les entreprises. Ses trop bonnes notes ne reflètent pas la réalité des inégalités salariales que subissent les femmes alors même qu'il ne concerne que 1% des entreprises et que seules 0,5% ont des index calculables.

Assignées à leur rôle de mère, elles occupent 80% des emplois à temps partiel et 95% des congés parentaux sont pris par les femmes. Le poids de la parentalité, incluant la double journée et la charge mentale, pénalise exclusivement la carrière des mères, accentuant encore les inégalités salariales. Tout est à craindre concernant l'émancipation des femmes, lorsque le président parle de « réajustement démographique » alors que les conditions de travail et de vie des femmes sont l'impensé des politiques publiques. Il manque plus d'un million d'emplois dans les métiers du soin et du lien et plus de 200 000 places dans la petite enfance.

Les discours masculinistes se renforcent dans la sphère publique, prônant un retour aux « vraies valeurs » et à un sexisme décomplexé. Le Haut Conseil à l'Égalité, dans son rapport annuel, fait le constat que le sextisme s'aggrave d'année en année.

Les moyens alloués à la lutte contre les violences sexistes et sexuelles sont très en deçà des besoins, 80 % des plaintes sont classées sans suite, et le gouvernement français refuse d'inclure la notion de consentement et le viol dans la directive européenne contre les violences faites aux femmes. De la même manière qu'il refuse d'appliquer au-delà du droit constant la convention 190 et à plein la recommandation

POUR TOUTES CES RAISONS, NOUS DEVONS FAIRE DU 8 MARS 2024 UNE PUISSANTE JOURNÉE DE GRÈVE ET MOBILISATION PARTOUT.

Pour :

- l'égalité salariale et de carrière entre les femmes et les hommes
- la revalorisation des métiers à prédominance féminine
- des services publics de qualité répondant aux besoins notamment dans la petite enfance
- des moyens pour la lutte contre les violences sexistes et sexuelles

Ne laissons pas passer les discours passéistes, sexistes, masculinistes. Nous ne voulons plus de promesses, nous voulons des actes.

Le 8 mars, toutes et tous en grève et en manifestation !

LE 8 MARS, JOURNÉE INTERNATIONALE DE LUTTE POUR LES DROITS DES FEMMES, FAISONS LA GRÈVE FÉMINISTE !

🔗 [Le tract \(https://solidaires.org/sinformer-et-agir/actualites-et-mobilisations/nationales/le-8-mars-journee-internationale-de-lutte-pour-les-droits-des-femmes-faisons-la-greve-feministe/\)](https://solidaires.org/sinformer-et-agir/actualites-et-mobilisations/nationales/le-8-mars-journee-internationale-de-lutte-pour-les-droits-des-femmes-faisons-la-greve-feministe/) de Solidaires



LE 8 MARS, JOURNÉE INTERNATIONALE DE LUTTE POUR LES DROITS DES FEMMES

FAISONS LA GRÈVE FÉMINISTE!



DIX RAISONS (ET PAS LIMITATIVES...) DE FAIRE LA GRÈVE FÉMINISTE LE 8 MARS :

→ Les inégalités salariales persistent et les inégalités au travail restent légères : temps partiel, congés parentaux, carrières moindres, métiers dévalorisés, etc.

→ Les inégalités à la retraite s'aggravent au fil des réformes régressives... et le gouvernement envisage de nouvelles mesures sur les droits familiaux et conjugaux ! Vers la fin des mesures compensatoires et les pensions de réversion ?

→ Pour le droit à choisir d'avoir ou pas un enfant : l'avortement est menacé de par le monde, en dégradant les services publics, en publiant un décret contraignant pour les sages-femmes qui veulent pratiquer des IVG instrumentales, et gouvernement limite de fait l'accès à l'IVG. Dans le même temps il nous parle de « réarmement démographique »... Au lieu de politique nataliste au relent vichyste, le gouvernement devrait prendre à bras le corps la question des inégalités femmes/hommes, et des manques de crèches !

→ Stop aux injonctions contradictoires sur les corps des femmes ! Trop couvertes ou pas assez, trop minces, grosses, grandes, etc., c'est le contrôle permanent !

Faisons la grève au travail, la grève dans nos foyers (des tâches ménagères, des courses...), dans les écoles et les universités ! Interrompons toute activité productive et reproductive, formelle et informelle, rémunérée et gratuite. Participons surtout aux actions et manifestations. Réapproprions-nous tous les espaces publics !

→ Au quotidien, les femmes et minorités de genre subissent les violences sexistes et sexuelles en plus des violences économiques. Les doubles discours sur la lutte contre les violences sexistes et sexuelles continuent (cause nationale... et soutien d'agresseurs sexuels).

→ Les femmes sans papiers sont confrontées à la surexploitation et aux discriminations, épuisées par les conditions de travail dans lesquelles elles exercent leurs métiers et la loi immigration va considérablement aggraver leur situation.

→ Les femmes handicapées subissent d'autant plus toutes ces violences et inégalités.

→ Les femmes doivent pouvoir accéder à un silence... avec des traitements médicaux adaptés et du soin sur la recherche médicale pour se guérir.

→ Les discours de l'extrême droite et réactionnaire gagnent du terrain : discours de haine qui passent les frontières comme lors des violences faites aux femmes, une petite menace sur la retour des femmes au foyer.

→ Des grèves féministes exigent toutes les tentatives d'éducation non sexiste et à la solidarité avec le monde à combattre le harcèlement.



DIX RAISONS (ET PAS LIMITATIVES...) DE FAIRE LA GRÈVE FÉMINISTE LE 8 MARS :

- **Les inégalités salariales persistent et les inégalités au travail restent légions** : temps partiels, congés parentaux essentiellement pris par les femmes, carrières moindres, métiers féminisés dévalorisés avec les salaires les plus bas...
- **Les inégalités à la retraite s'aggravent au fil des réformes régressives...** et le gouvernement envisage de nouvelles réformes sur les droits familiaux et conjugaux ! Vers la fin des mesures compensatoires et les pensions de réversion ?
- **Pour le droit à choisir d'avoir un enfant ou pas : l'avortement est menacé de par le monde**, et en dégradant les services publics, en publiant un décret contraignant pour les sages-femmes qui veulent pratiquer des IVG instrumentales, ce gouvernement limite de fait l'accès à l'IVG. Dans le même temps il nous parle de « réarmement démographique »... Au lieu de politique nataliste au relent vichyste, le gouvernement devrait prendre à bras le corps la question des inégalités femmes/hommes, et des manques de crèches !
- **Stop aux injonctions contradictoires sur les corps des femmes !** Trop couvertes ou pas assez, trop minces, grosses, grandes, etc., c'est le contrôle permanent !
- **Au quotidien, les femmes et minorités de genre subissent les violences sexistes et sexuelles** en plus des violences économiques. Les doubles discours sur la lutte contre les violences sexistes et sexuelles continuent (cause nationale... et soutien d'agresseurs sexuels).
- **Les femmes sans papiers sont confrontées à la surexploitation et aux discriminations**, épuisées par les conditions de travail dans lesquelles elles exercent leurs métiers et la loi immigration va considérablement aggraver leur situation.
- **Les femmes handicapées subissent d'autant plus toutes ces violences et inégalités.**
- **Les femmes doivent souvent « souffrir » en silence...** avec des traitements médicaux

inadaptés et un vide sur la recherche médicale quant au genre.

- **Les discours de l'extrême droite et réactionnaires gagnent du terrain** : discours de haine qui pointent les étrangers comme boucs émissaires des violences faites aux femmes, une petite musique sur le retour des femmes au foyer.
- **Des groupes réactionnaires stigmatisent toutes les tentatives d'éducation non sexiste et/ou à la sexualité**, seule manière de combattre le patriarcat à la base !

8 MARS 2024 : FACE AUX ATTAQUES DU GOUVERNEMENT, DES DROITES ET EXTRÊMES DROITES, PARTOUT LES FEMMES RÉSISTENT ! GRÈVE FÉMINISTE ! **(APPEL UNITAIRE)**

[L'appel \(https://www.grevefeministe.fr/8-mars-2024/\)](https://www.grevefeministe.fr/8-mars-2024/)



DES VISUELS POUR LE 8 MARS !

Des visuels pour le 8 mars !



ANIMER UNE RÉUNION D'INFORMATION SYNDICALE POUR LE 8 MARS



Animer une réunion d'information syndicale pour le 8 mars



Mars 2022

éducation
Sud
Solidaires

LE 8 MARS : UNE JOURNÉE DE LUTTES DES FEMMES*

Le 8 mars : une journée de luttes des femmes*



éducation
Sud